ADDENDUM AUX CONDITIONS TARIFAIRES POUR LES ENTREPRENEURS

1ER JANVIER 2027

Vous trouverez ci-après, en **bleu**, les nouvelles conditions tarifaires pour les opérations initiées dans le cadre de votre activité professionnelle, qui seront modifiées par rapport à celles du 1er janvier 2026.

Vous pouvez consulter l'ensemble de nos conditions tarifaires sur le site mabanquepro.bnpparibas* ou mabanqueentreprise.bnpparibas* ou en espace entrepreneur.

- Vous êtes réputé avoir accepté ces nouvelles conditions si vous n'informez pas la Banque de votre refus avant le 1er janvier 2027.
- Vous pouvez refuser les nouvelles conditions liées à la gestion de votre compte de dépôt ou à celle de votre carte en **résiliant** votre convention de compte de dépôt ou votre contrat carte **sans frais avant le 1er janvier 2027**.
- Pour tout autre produit ou service concerné, reportez-vous aux conditions de résiliation prévues dans le contrat relatif à ce produit ou service.

À défaut de résiliation avant le 1er janvier 2027, les nouvelles conditions tarifaires s'appliqueront. Si vous avez des interrogations sur ces modifications ou sur les modalités et conséquences du refus des nouvelles conditions, vous pouvez vous rapprocher de votre chargé d'affaires.

Les tarifs indiqués dans ce document sont exprimés en euros, hors taxes. Il s'y ajoute, lorsqu'elle est due, la TVA au taux en vigueur à la date de l'opération. Les commissions soumises, partiellement ou totalement, à la TVA sont signalées par la mention "HT".

*Coût de connexion selon opérateur.

BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DU COMPTE

Tenue de compte

- **Frais d'actualisation de dossier juridique, administratif et comptable** de **229 €** à 1 198 € par an

 Ils sont facturés pour l'ensemble des comptes détenus et varient en fonction de la taille de l'entreprise et de la complexité des travaux d'actualisation. Ils rémunèrent l'actualisation administrative et informatique de votre dossier (situation juridique, fiscale et comptable).

BANQUE À DISTANCE

Échanges de fichiers

Abonnement à Échange de Fichiers Évolution **20,30 €** HT / mois

La validation de fichiers envoyés à la Banque nécessite également l'utilisation d'une solution d'authentification.

▸ **Pour sécuriser vos échanges de fichiers et votre banque en ligne**

- La Clé Digitale Entreprise (disponible via l'Application Ma Banque Entreprise sur IOS ou Android) est une solution qui permet de s'authentifier et de valider les ordres et instructions sur le portail Ma Banque Entreprise grâce à l'envoi d'une notification sur un smartphone préalablement enregistré.

 – Accès sécurisation 2 € HT / mois

 Facturation appliquée lors de la souscription à Ma Banque Entreprise (à l'exclusion de Ma Banque Entreprise Évolution).

Certificat électronique

– SWIFT 3SKey modèle USB PRO..... **sur devis**

Solution de gestion et de communication

▸ **Vous avez besoin d'une solution Internet pour envoyer et recevoir vos fichiers**

- **NetCash** est une solution Internet de télétransmission interbancaire qui permet de :
 - gérer l'ensemble de vos comptes bancaires domestiques et internationaux avec l'ensemble de vos banques et de suivre votre position quotidienne de trésorerie ;
 - créer ou importer des fichiers et instruire vos opérations bancaires (virements et prélèvements SEPA, virements non SEPA, remises de lettres de change relevé et de bons à payer) ;
 - exploiter les relevés issus de l'ensemble de vos banques.

- **Abonnement à NetCash Simplicité** à partir de **62,70 € HT** / mois (jusqu'à 10 comptes et hors abonnement au service « Échanges de Fichiers »).

MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT ET D'ENCAISSEMENT

Carte bancaire : paiements et retraits d'espèces

▸ Vous avez besoin d'une carte de paiement et de retrait

La **Carte Procurement** permet de déléguer à vos collaborateurs les achats de biens et services professionnels effectués au nom et pour le compte de votre entreprise. Le compte de votre entreprise est directement débité.

	Carte Procurement	Carte Virtuelle En option
Frais de mise en place	GRATUIT(1)	
Cotisation annuelle	61 €	NC
Abonnement mensuel - Jusqu'à 10 titulaires - Au-delà de 10 titulaires	NC	45 € HT Sur Devis
Option Carte Virtuelle mode manuel avec service de prévalidation des dépenses(2) • Abonnement mensuel - Jusqu'à 10 utilisateurs - De 11 à 30 utilisateurs - Au-delà de 31 utilisateurs	NC	 45 € 70 € 100 €
Paiements par carte bancaire (Commissions sur opérations) : - Dans la devise de la carte - Hors devise de la carte	Sans frais 2,90 % + 0,90 € / opération	

La **Carte Visa Business et Gold Business BNP Paribas** vous permettent de régler vos fournisseurs, vos frais de déplacements professionnels et d'effectuer des retraits en France et à l'étranger, en bénéficiant de garanties d'assistance et d'assurances adaptées à votre vie professionnelle.

Remplacer par : La tarification de notre gamme de cartes évolue pour devenir mensuelle à compter du 1er semestre 2027.




	Visa Business	Visa Gold Business
Cotisation (-50 % sur la 2de carte(3))	4,80 €/mois soit 57,60 €/an	11,70 €/mois soit 140,40 €/an

(1) Hors intervention de l'équipe implémentation, sur devis. (2) Abonnement mensuel soumis à la TVA. Pour plus d'information, consultez votre chargé d'affaire. (3) La 2e carte doit être émise sur le même compte.

Carte bancaire : encaissements (Monétique)

Date de valeur du crédit carte bancaire (encaissement par cartes bancaires / monétique) : date de règlement de l'opération.

OFFRE DE VENTE À DISTANCE

► **Vous développez votre activité sur Internet ou par correspondance et avez besoin d'une solution d'encaissement sécurisée**

	AXEPTA BNP Paribas		
	Offre 1 et Offre 3 : Arrêt de la commercialisation à partir du 1er novembre 2026.		
	Offre 1	Offre 2	Offre 3
Canal de vente	Internet, smartphone, tablette, vente par correspondance		
Tarification mensuelle	18 € HT 100 transactions incluses	25 € HT 250 transactions incluses	Facturation en fonction de la consommation selon la grille ci-dessous avec un minimum de 30 € / mois. **0 à 1 000 :** 0,12 € HT / transaction **1001 à 5000 :** 0,10 € HT / transaction **5 001 à 10 000 :** 0,09 € HT / transaction **10 001 à 20 000 :** 0,08 € HT / transaction **> 20 001 :** 0,07 € HT / transaction

Effets de commerce

► **Vous réglez vos fournisseurs par effet de commerce payable à l'étranger**

- **Paiement (1) d'un effet** 1 ‰ / effet
 - Minimum **45 €** / effet
 - Maximum 705 € / effet
- **Courrier express sécurisé** **35 €** / pli envoyé
- **Demande de sort ou intervention diverses** **45 €** / effet

► **Vous remettez à l'encaissement un effet payable à l'étranger**

Encaissement (1) d'un effet 1 ‰ / effet
- Minimum **45 €** / effet
- Maximum 705 € / effet

- **Courrier express sécurisé** **35 €** / pli envoyé
- **Demande de sort ou intervention diverses** **45 €** / effet

(1) Hors éventuelle commission de change.

Virement

BON À SAVOIR : virement SEPA(1) : tous les virements en euros dans la zone SEPA.

▸ Vous émettez un virement non SEPA(2)

Date de valeur appliquée (compte en euros) : date d'exécution de l'opération

	BNP Net Professionnels (mabanquepro.bnpparibas et l'application "Mes Comptes")		Ma Banque Entreprise Évolution (mabanqueentreprise.bnpparibas)	Télétransmission (EBICS, Transnet)	Agence / Service Client
	Opération libellée dans la devise du pays du bénéficiaire	Opération libellée en euros ou dans une devise différente de la devise du pays du bénéficiaire	Opération libellée en devises ou en euros hors SEPA	Opération libellée en devises ou en euros hors SEPA	Opération libellée en devises ou en euros hors SEPA
Commission d'émission(3)	GRATUIT(4)	15 €	9,50 €	9,50 €	20 €
Change	Taux de change en vigueur au moment de l'opération(5)				
Commission additionnelle si IBAN, BBAN ou code BIC(6) absent ou erroné. **Les prestations donnant lieu à une commission additionnelle en cas d'information absente/ incorrecte ne seront plus fournies à compter du 1er janvier 2027.**	—	—	12,90 €	12,90 €	12,90 €
Commission additionnelle si option « sans frais pour le bénéficiaire ».	—	—	20,50 €	20,50 €	20,50 €
Commission additionnelle si option "virements urgents"	—	—	6,50 €	6,50 €	6,50 €

- **Autres prestations sur virements non SEPA émis** (par opération) :
 - Demande du client de retour de fonds ou d'avis de sort(7) 12,50 € HT
 - Modification sur demande du client de ses instructions 12,90 €

Les prestations donnant lieu à une commission additionnelle en permettant au client de modifier ses instructions à sa demande ne seront plus fournies à compter du 1er janvier 2027.

Prélèvements SEPA / Titre Interbancaire de Paiement (TIP) SEPA

▸ Les prélèvements SEPA au crédit de votre compte

- **Prélèvements SEPA au crédit de votre compte** (par ou sans télétransmission)
 Date de valeur appliquée : date de règlement interbancaire
 - Remise validée par votre agence 7 € / remise
 - Remise de prélèvements validée via la télétransmission (échange de fichiers) GRATUIT
 - En + par prélèvement 0,46 €

- **Frais d'annulation ou de modification d'une remise ou d'une opération** 15 € / prélèvement modifié ou annulé
- **Gestion des indentifiants Créanciers SEPA ICS**
 - **Demande d'ICS à la Banque de France** 70 €

Chèques

- Remise de chèque(s) libellé(s) en euros sur une banque française en agence ou auprès d'un automate Cash Services GRATUIT
- Remise de chèque(s) libellé(s) en euros sur une banque française en ligne (hors frais postaux)(8) GRATUIT

(1) Le SEPA correspond à l'espace unique de paiement en euros. La zone SEPA est composée de 37 pays et territoires : les 27 pays de l'Union européenne, plus le Royaume-Uni, la Norvège, l'Islande, le Liechtenstein, la Suisse, Monaco, Saint-Marin, Andorre, Gibraltar et le Vatican. **(2)** Le virement non SEPA est un virement exécuté dans la zone SEPA dans une devise autre que l'euro, ou en euros hors zone SEPA. **(3)** Hors frais éventuels du correspondant. **(4)** Sous réserve de fournir les informations requises indiquées dans le formulaire de saisie. À défaut, une commission d'émission de 15€ s'applique. **(5)** Le taux de change appliqué inclut la marge commerciale de BNP Paribas. **(6)** BIC Swift : identifiant normalisé des institutions financières qui permet d'identifier une banque d'une manière unique. **(7)** Sous réserve d'acceptation par la Banque et hors cas d'erreur imputable à la Banque. Frais facturés indépendamment de l'issue de la demande. **(8)** Par voie postale affranchie après les avoir scannés dans l'application mobile « Mes comptes »

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

Incidents d'encaissement

- **Prélèvement SEPA remis et revenu impayé** **16 €** / impayé
 Date de valeur appliquée : date de règlement de l'opération initiale de prélèvement revenue impayée.

FINANCEMENTS ET CRÉDITS

Financement court terme et affacturage

Commission d'engagement*
..... **1 % annuel du montant du découvert autorisé.**

Liée à la confirmation du découvert, elle est calculée sur la base du montant autorisé et perçue au début de chaque période d'arrêtés de compte.

* Dans le cadre de la révision des conditions tarifaires applicable à compter du 1er janvier 2027, une commission d'engagement est intégrée pour les découverts autorisés. Elle sera applicable aux contrats de découverts disposant des clauses spécifiques encadrant cette commission.

▸ Vous souhaitez financer votre poste Client

L'**Affacturage** est une solution d'accompagnement globale proposée par notre filiale BNP Paribas Factor intégrant achat et financement de factures, garantie contre le risque d'insolvabilité clients, relance et recouvrement.

BON À SAVOIR : forfaits évolutifs adaptés à la croissance de votre activité. Un chargé d'affaires se tient à votre disposition pour vous proposer la solution qui répond à votre besoin.

Avances sur factures (nationales ou internationales)

- Frais de dossier : définis contractuellement à la mise en place de la ligne Minimum **85 €**
- Modification, prorogation 40 € / opération
- Ligne de cession de créances « Dailly »
 - Frais de gestion Minimum **178 €** / trimestre
 - Notification des factures (hors frais d'envoi en recommandé) **35 €** / notification
 - Lettre de relance (hors frais d'envoi en recommandé) **35 €** / lettre
 - Réédition d'un bordereau de décompte des commissions 3,20 € / bordereau

Mobilisation de créances nées sur l'Étranger

- Frais de dossier : définis contractuellement à la mise en place de la ligne Minimum **85 €**
- Frais de tirage par billet 40 € / opération
- Modification, prorogation 40 € / opération
- Ligne de cession de créances « Dailly »
 - Frais de gestion Minimum **178 €** / trimestre
 - Notification des factures (hors frais d'envoi en recommandé) **35 €** / notification
 - Lettre de relance (hors frais d'envoi en recommandé) **35 €** / lettre

Gestion des dossiers de financement

▸ Les diverses prestations liées à la gestion administrative de vos dossiers de financement

- **Réédition d'un tableau d'amortissement** (hors modification des conditions financières du prêt concerné)..... **31€** HT / dossier
- **Changement de compte de prélèvement** **26€** / opération
- **Changement de quantième** (date de prélèvement du prêt) **127,50€** / opération
- **Demande de décompte**..... 33€ / demande
- **Frais de mainlevée de nantissement** **127,50€** / demande
- **Frais de mainlevée d'hypothèque**..... **127,50€** / demande
- **Indemnités minimums pour remboursement anticipé d'un prêt**..... **424€** / prêt

Le calcul des indemnités de remboursement anticipé est défini dans le contrat de prêt.

- **Toute modification nécessitant la rédaction d'un avenant**..... **1% du capital restant dû / minimum 300€**

▸ Demande de caution bancaire

- **Commission d'utilisation :** Taux annuel - minimum **40€** / trimestre
- **Frais liés à l'établissement de :**
 - Acte standard (modèle standard préétabli)..... **70€**
 - Acte non standard..... à partir de **170€**
 - Avenant (modification apportée à l'acte d'origine) **70€**

COMMERCE INTERNATIONAL

Avances en devises

- Frais d'étude et de mise en place (perçus à la mise en place)..... à partir de **70€**

Encaissement documentaire export

- **Commission d'ouverture :** à l'ouverture sur le montant total de la remise
 - Avec Connexis Trade..... 0,15%
 - Sans Connexis Trade..... 0,20%
 - Minimum **85€**
 - Maximum 1410€

Encaissement documentaire import

- **Commission d'ouverture :** à l'ouverture sur le montant total de la remise 0,20%
 - Minimum **85€**
 - Maximum 1410€

Crédit documentaire import

- **Frais d'ouverture :** perçus à l'ouverture
 - Avec Connexis Trade **45 €**
 - Sans Connexis Trade 90 €
- **Commission d'engagement** à partir de 1% l'an
 Calculée sur le montant en principal du crédit documentaire et perçue sur la période, date d'ouverture/date de validité, par mois indivisible. Dans le cas d'un crédit documentaire à usance, une deuxième commission est calculée sur le montant utilisé et perçue au moment de l'utilisation pour la période, date de validité/date de règlement, par mois indivisible.
 - Minimum **105 €**

Frais de communication (import et export)

- **Frais de courrier express sécurisé** **35 €** / pli envoyé

Frais optionnels divers (import et export)

- **Modification encaissement documentaire**
 (frais perçus à l'évènement) **50 €**
- **Demande de sort ou interventions diverses sur encaissement documentaire** (frais perçus à l'évènement) **45 €**
- **Lettre de blocage de Crédit documentaire export** (frais perçus à l'évènement sur le montant de la transaction) **0,13 %**
 - Minimum 230 €
- **Demande de traitement en urgence sur opération documentaire**
 (commission perçue à l'évènement en sus des autres frais)
 à partir de **260 €**

Consultez votre chargé d'affaires commerce International

Garanties internationales

▸ Garanties émises

- **Commission d'émission** :
 commission perçue trimestriellement et d'avance.
 Renseignez-vous auprès de votre chargé d'affaires. Taux annuel
 - Minimum **336 €** / an
- **Commission de vérification de l'appel en paiement** (sur le montant de la transaction) 1,60‰
 - Minimum **205 €**
- **Amendement / Avenant** **165 €** / opération
- **Frais de dossier** à partir de **170 €** / dossier
- **Frais de port** 17,50 € / opération
- **Courrier rapide** **35 €** / courrier
- **Fourniture de l'état détaillé des encours de garanties internationales et autres engagements par signature :** à l'acte en fonction du nombre de lignes d'engagements Moins de 30 lignes : **115 €**
 De 31 à 150 lignes : **165 €**
 Plus de 150 lignes : **265 €**

- **Frais d'étude et de structure**
 Renseignez-vous auprès de votre chargé d'affaires.
- **Lettre de notoriété**..... à partir de **170 €** / lettre
- **Demande sans suite**
 (frais perçus au classement du dossier) **265 €** / demande

▸ Garanties reçues

- **Garanties ou SBLC reçue de l'étranger pour notification**
 (authentification, sans engagement de notre part).
 - Commission de notification
 (en % du montant de la garantie reçue) 1 ‰ jusqu'à 1 600 000 €
 et 0,5 ‰ au-delà de 1 600 000 €
 - Minimum **170 €**
 - Frais de dossier..... à partir de **165 €**
 - Frais de modification (frais perçus à l'évènement)..... **165 €**
- **Frais d'étude et de structure**
 Renseignez-vous auprès de votre chargé d'affaires.
- Demande de traitement en urgence de toute opération liée à une garantie : commission perçue à l'évènement (en sus des autres frais)
 à partir de **260 €**
 Contactez votre chargé d'affaires commerce International

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

Conservation du portefeuille titres et les autres services

▸ Les autres services

- **Transfert de titres**
 - Transfert de titres vers un autre établissement.... **0,10 % de la valeur des titres avec un minimum de 500 € et un maximum de 5000 €**
 - Transfert de Compte d'Instruments Financiers vers un autre Espace Entrepreneurs ou une autre agence BNP Paribas..... **GRATUIT**

BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

BNP Paribas, SA au capital de 2 203 201 214 € - Siège social : 16 boulevard des Italiens, 75009 Paris. Immatriculée sous le n° 662 042 449 RCS Paris. ORIAS n° 07 022 735 (www.orias.fr). **STUDIO BCEF** – MN37703 09/2026. Ce document est imprimé sur du papier certifié. N° ADEME: FR200182_01XHWE.